

de nature à faire disparaître la lutte des classes, puisque la production scientifique des richesses pratiquement illimitée, donnerait à chacun la part de bien-être à laquelle il a droit.

Il termine en proclamant la venue d'un âge nouveau : l'âge scientifique et industriel. Il demande que l'éducation s'inspire de cette vérité et qu'elle féconde toute l'activité nationale de la France.

R. B.



## ALLOCUTION

DE

M. TH. GAUTIER

*Proviseur du Lycée Leconte de Lisle*

à l'occasion de la visite faite au Lycée le 15 Septembre 1923 par M. MOUREU, Membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Il y a quelques semaines, M. le Professeur JADIN, de l'Université de Strasbourg, était de passage à La Réunion. Le Lycée étant en vacances, nous n'avons pu le recevoir ; mais j'ai tenu à lui présenter l'hommage du Corps enseignant et de la jeunesse scolaire de La Réunion.

Aujourd'hui, fait unique, peut-être, dans l'histoire de ce Lycée, pourtant centenaire, nous avons la bonne fortune de recevoir un membre de l'Institut, Professeur au Collège de France, un savant de renommée mondiale. M. MOUREU, que nous sommes heureux de saluer, veut bien, malgré ses préoccupations de départ, nous consacrer quelques instants et adresser la bonne parole aux grands élèves du Lycée ainsi qu'à ceux du Cours Normal et des Cours Complémentaires de Saint-Denis.

Nous lui sommes profondément reconnaissants de la marque d'intérêt qu'il donne, lui, membre éminent de l'Enseignement supérieur, à l'Enseignement secondaire et à l'Enseignement primaire de ce petit pays.

Nous rappelant spécialement ses fonctions de professeur au Collège de France, nous lui demandons de vou-

loir bien apporter notre salut, déférent et affectueux, à son illustre collègue Joseph BEDIER, enfant de ce pays, ancien élève du Lycée.

Enfin, puisque M. MOUREU se trouve en mission officielle dans les colonies françaises de l'Océan Indien, nous le prions aussi d'être notre interprète auprès de M. le Ministre des Colonies et de lui présenter, avec nos respectueux hommages, l'assurance que, si loin que nous soyons de la France et de lui, et peut-être un peu pour cela, nous sommes très soucieux de mériter sa confiance et d'accomplir scrupuleusement nos devoirs professionnels.



# Inauguration

de la plaque commémorative  
du Maréchal Galliéni

(11 Novembre 1923)

Le 11 Novembre a été solennellement inaugurée une plaque commémorative apposée, par les soins de l'Académie de La Réunion et de la Municipalité de Saint-Denis, sur l'immeuble qu'a habité pendant son séjour à La Réunion M. le Maréchal Galliéni.

## Discours

de M. Jules PALANT

*prononcé le 11 Novembre à l'inauguration de la plaque  
commémorative du Maréchal GALLIÉNI.*

M. le Gouverneur,  
Monsieur le Maire,  
Mesdames, Messieurs.

L'Académie de La Réunion, avec le concours de la Municipalité de St-Denis, fait apposer en ce jour une plaque commémorative sur la maison habitée, de 1872 à 1875

par le futur maréchal Galliéni, à ce moment au début de sa carrière.

Cette manifestation prend place parmi celles de la Fête Nationale de l'Armistice. Elle témoigne de l'admiration de notre Colonie pour le grand colonial et le grand homme de guerre français ; La Réunion ne veut pas laisser oublier que Galliéni l'a habitée dans sa jeunesse, qu'il y est revenu plus tard en visiteur ami et qu'il l'a bien connue, bien jugée et bien aimée.

Délégué par l'Académie de La Réunion, pour prendre la parole dans cette cérémonie, je sens péniblement toute mon insuffisance à parler dignement d'un si grand sujet : car le lieutenant Galliéni, qui habita jadis cette maisonnette de la Petite-Ile, à Saint-Denis, c'est le chef éminent, pacificateur et organisateur du Soudan, du Tonkin ; c'est le créateur, peut-on dire, de la grande colonie de Madagascar, c'est enfin le Sauveur de Paris.

Galliéni (Joseph-Simon), né à Saint-Béat, au Val d'Aran, en 1849, le 24 avril, était par sa mère un pyrénéen, par son père, le capitaine commandant la garnison du Val d'Aran, le descendant d'une famille gauloise — son nom l'indique — du Milanais, depuis longtemps francisée. Elève du Prytanée de La Flèche, puis de l'école de St-Cyr, il fut de la promotion de Suez et, le 14 juillet 1870, lors de la déclaration d'une guerre funeste, il fut fait sous-lieutenant dans l'infanterie de marine.

Il était à Bazeilles, parmi les héros de l'épisode fameux de la maison des Dernières Cartouches, sous les ordres du commandant Lambert, un de nos compatriotes illustres, depuis général. Il fut blessé à la tête, fait prisonnier et il ne revint d'Allemagne que le 11 Mars 1871.

Il fut envoyé à La Réunion, où il fit un séjour de trois années, d'abord comme sous-lieutenant, ensuite comme lieutenant. Quelques-uns de nos anciens se souviennent encore de ce jeune officier, dont les hautes destinées ne pouvaient se laisser deviner alors.

L'un de nos blessés de guerre n'a dû même de conserver la jambe, qu'un chirurgien voulait lui couper, qu'à ce fait heureux que son père avait été ici, le joyeux compagnon du futur général Galliéni.

C'est dans les confidences faites par le Ministre de la Guerre à ses secrétaires, nos éminents compatriotes Marius-Ary Leblond, que nous trouvons l'écho ensoleillé de ce que Galliéni, au soir de sa vie, trop tôt terminée pour la France, appelait « le bon temps ».

Galliéni parle : « De toutes les colonies, La Réunion est celle dont je garde le plus beau souvenir. Je n'ai rien oublié de ce bon temps.

« C'est là que j'ai débuté comme sous-lieutenant au lendemain de 1870.

« Professeur au lycée, j'y faisais, il me semble bien, des cours de tir et je prenais des leçons d'anglais chez un M. Winter.

« Qu'il était charmant, votre pays !

« Nous habitons la Petite-Ile, vous savez, ce quartier qui dépend de la Caserne, « la Redoute », n'est-ce ? au bord de l'Océan Indien. Nous avons là chacun notre « case » : gentille maison. On y cultivait de belles fleurs rouges que soignaient nos ordonnances. Et, dans les environs, les petites amies...

« Tout près coulait la Rivière, vers laquelle on descendait par des rampes.

« Cela surplombait un immense verger toujours verdoyant de manguiers, de letchis et de cocotiers.

« Dans la ville même, à St-Denis, demeurait une société délicieuse, très hospitalière et de beaucoup d'usage. On y recevait sans cesse. J'y allais fréquemment retrouver un vieux photographe, très artiste, très amusant, celui qui a laissé un album si savoureux de l'île de La Réunion : le père Roussin, toujours en manche de chemise, toujours derrière ses appareils, un vieux très original qui savait raconter et qui connaissait toutes les légendes.

« ... Quelles descentes, les camarades et moi, nous faisions dans les rues de St-Denis et au Château des Fleurs !

« Vous pouvez affirmer que j'ai beaucoup aimé votre pays et le naturel de ses habitants. Ils ont quelque chose de particulièrement bon, qui fait qu'on s'attache à eux... Puis il y a un caractère créole !

« Quant à la nature, elle est incomparable ! Je me souviens de nos excursions !... Comme on était au lendemain de 1870 et qu'il n'y avait pas là-bas d'expédition à entreprendre ainsi que plus tard en Afrique, durant les heures de liberté, en bande, on grimpait au Brûlé, à mille mètres d'altitude, parmi les cascades, la fougère et les mousses. J'étais, je crois bien, toujours en tête, les camarades m'appelaient le « boute-en-train ». Et le soir quand on rentrait, on m'entendait chanter à tue-tête dans les rampes d'aloès et de corbeilles d'or.

« Ou bien l'on partait pour Saint-Paul vers les gorges du Bernica. Il y avait, dans ce temps-là, une négresse du nom de Célimène qui faisait des vers. Elle était même un poète célèbre. Ses refrains qu'elle improvisait étaient satiriques et gais, très piquants, ma foi ! fort spirituels. On montait la voir. La gentille fille nous chantait ses chansons en s'accompagnant de la guitare.

« Nous avons parcouru ainsi le centre de l'île, Cilaos, Mafatte, Salazie perché au-dessus de son cirque bleu..

« Oh ! être à Salazie, sous une varangue, à m'éventer, à causer avec quelqu'un, à entendre ces Vieux blancs des hauts, anciens pêcheurs et chasseurs marrons, qui savent toujours des choses, me conter les histoires du temps où l'île n'était peuplée que de grands oiseaux. Vous savez, moi, je trouve cela ravissant. Je me serais bien contenté de rester toute ma vie ainsi... »

La vie de Gallieni devait être tout autre,

Le voici en 1876 lieutenant aux tirailleurs sénégalais sous le général Brière de l'Isle, disciple du grand Faidherbe, le vrai fondateur du Sénégal français. Il est directeur des affaires politiques de la colonie. Nommé capitaine en

1878, à 29 ans, il échappe à la fièvre jaune, reconnaît le tracé du chemin de fer du Niger et, pour devancer les Anglais, il se lance dans la brousse à la tête d'une colonne de tirailleurs. Il fait signer partout des traités avantageux pour la France, tombe dans une embuscade des Bambaras, exécute une retraite désespérée, sauve, à force d'énergie et de prudence, ce qui lui reste de soldats, arrive auprès d'Ahmadou, sultan de Ségou, y passe plusieurs mois en captif et revient cependant, après une héroïque expédition de quatorze mois, avec un traité signé par Ahmadou. Il est nommé chevalier de la Légion d'Honneur et reçoit la Médaille d'Honneur de la Société de Géographie et il est promu chef de bataillon en 1822 à 33 ans.

1882

Après un séjour à la Martinique, où il se remet de ses fatigues, Gallieni est nommé lieutenant-colonel, en 1886, à 37 ans, et il retourne en Afrique, comme commandant supérieur du Soudan français.

Le Soudan était entamé au Sud par Ahmadou, à l'Est par Samory, de triste renom, au Sud par Mahmadou-Lamine et son fils Soybon. Gallieni organise une expédition qui dure deux ans. Au fur et à mesure qu'il avance, les armes à la main, il organise et colonise ; il crée des routes, des forts, des villages ; il fait respecter l'ordre, prolonge les voies ferrées, développe les cultures. Il institue les écoles d'otages, afin de tenir les chefs par leurs enfants et de faire de ceux-ci des amis de la France. Il étend ainsi le Soudan français jusqu'au désert et jusqu'à l'Océan ; il le relie au Sénégal et il impose un terme au développement des colonies anglaises et de la République de Libéria.

Le Pacificateur du Soudan, de retour en France, est promu colonel, en 1891, à 42 ans et nommé chef d'Etat-

Major du corps d'armée de la Marine à Paris. Il est breveté d'Etat-Major avec la mention très bien. Mais la vie coloniale le réclame. Il s'embarque en 1892 pour le Tonkin, où les Pavillons-Noirs ravagent le Delta.

Le maréchal Lyautey, alors commandant sous les ordres de Galliéni, a raconté dans ses Lettres du Tonkin et de Madagascar ce qu'a été le Pacificateur du Haut-Tonkin. C'est un laborieux, un animateur, un homme pratique et un homme à idées ; il hait les idées toutes faites ; il a des vues à longue portée.

« L'idée générale, dit Lyautey, ne le quitte jamais. C'est la joie de vivre avec cet homme. Conquérant, explorateur, chef de guerre par excellence, il est l'antipode du « caporal » je dirai presque du « militaire » dans la conception officielle et routinière de ce mot en France. La forme, le rapport, les clichés, les hiérarchies même n'existent pas pour lui. Le « résultat », c'est son but unique et, comme conséquence, l'infinie souplesse des moyens et le libre emploi des instruments ; pour un rien, il mettrait ingénument un colonel sous les ordres d'un capitaine plus malin. Et il est breveté ! (ce que, du reste, il s'en f... !).

Moi, je l'adore comme il est, ce contempteur des conventions, ce haïsseur de toutes les bureaucraties galonnées ! »

Dans son 2<sup>me</sup> territoire, voisin de la Chine, dont les montagnes et les forêts impénétrables étaient les repaires de la piraterie, Galliéni frappe des coups répétés. Il agit par surprise, détruit les bandes ou les disperse. Le couronnement de son œuvre, c'est la réduction du fameux chef pirate, le Dé-Tham. A mesure qu'il pacifie, Galliéni, comme au Soudan, organise. Il se concilie la population. Européens et indigènes deviennent ses collaborateurs. Les officiers sont des maires, des architectes, des ingénieurs.

Les sous-officiers et les soldats sont des contre-maitres, des patrons, des agriculteurs, des industriels, des

constructeurs de routes, de ponts, de maisons et de casernes, des instituteurs, des ouvriers d'art.

Galliéni en quittant le Tonkin en 1896 est fatigué, miné par la fièvre. Mais il a accompli une œuvre admirable ; il a posé les bases d'une extraordinaire prospérité dans l'avenir.

Galliéni n'a pas le temps de se reposer longuement dans sa maison de St-Raphaël, « la Gabelle » ou à St-Béat. Il se rembarque le 9 août 1896 pour Madagascar, où il arrive le 30 Septembre.

Le capitaine Hallot, dans « la Pacification de Madagascar », expose ainsi la situation de la Grande Ile, un an après l'expédition du général Duchêne : « En Septembre 1896, l'insurrection était maîtresse de l'Émyrne ; les rebelles venaient brûler des villages jusque dans la banlieue de Tananarive. Cette ville ne communiquait avec la mer que par un mauvais sentier sur lequel on ne pouvait se hasarder sans une forte escorte. Le ravitaillement des troupes et des Européens habitant Tananarive devenait de jour en jour plus difficile ; il n'y avait pas un mois de vivres dans les magasins et les prétentions des porteurs augmentaient sans cesse, en même temps que leur recrutement devenait aléatoire.

« Hors l'Émyrne, c'était l'anarchie. Les Hovas travaillaient contre nous les peuplades acceptant leur suzeraineté ; les autres cédaient aux sollicitations de leurs gouverneurs et se soulevaient contre nous. Nous ne pouvions pas tolérer, en outre, les incursions des pillards de l'Ouest et du Sud, qui, périodiquement, razziaient les villages de l'Émyrne et du Betsiléo ».

Les Français étaient massacrés, le résident Laroche sans autorité ; la reine Ranavaloa exultait, son premier ministre et son oncle dirigeaient la révolte.

Galliéni agit tout de suite. Le 19 octobre, le ministre de l'intérieur et l'oncle de la reine sont jugés, condamnés, fusillés. La tante de la reine est déportée à Sainte-Marie

et bientôt elle accompagne Ranavalo elle-même déportée à La Réunion, où nous l'avons connue. On voit d'ici la maison où elle a subi la première période de son clément exil.

Galliéni doit faire la conquête de l'île. Des colonnes volantes répriment le fahavalisme, c'est-à-dire l'insurrection des Hovas. L'Émyrne est pacifiée en mai 1897. Méthodiquement, la pacification se poursuit dans l'Ouest et le Sud de Madagascar, puis dans le reste de l'île. En même temps, comme toujours, Galliéni organise, au milieu de difficultés inouïes. Car des Européens le contrecarrent. Ce sont les protestants anglais ou anglophiles, qui voulaient faire de Madagascar une colonie anglaise.

Galliéni écrit en 1897 : « Malgré les difficultés de toute sorte que nous rencontrons, nos affaires n'iraient pas trop mal si nous n'étions constamment pris à partie par les protestants : ils ne peuvent pas comprendre qu'ils font ainsi le jeu des Anglais et entravent nos efforts pour « franciser » l'île. Ils rédigent contre tous nos actes les mémoires les plus malveillants et les plus mensongers et je vous assure que, si l'on suivait leurs conseils, nous n'en aurions pas pour longtemps à Madagascar.

« Vous savez, du reste, avec quel soin je m'occupe de maintenir la neutralité religieuse dans notre nouvelle colonie. Les vingt ans que je viens de passer au contact des peuplades ayant toutes les religions, depuis le christianisme jusqu'au fétichisme, m'ont rendu, à ce sujet, de la plus extrême tolérance.

« Quoi qu'il en soit, si on continue à m'ennuyer et attaquer ainsi mon personnel civil ou militaire, je finirai par tout envoyer promener et j'irai m'occuper de mes vignes, à Saint-Raphaël ».

Galliéni a dit ailleurs : « Je suis passé au milieu des catholiques, des protestants, des bouddhistes, des musulmans, des fétichistes, en respectant toujours leur religion, en secondant leurs ministres de tout culte quand ils

travaillaient pour la France, mais en les démasquant et les souquant quand ils agissaient autrement ».

« Dès la fin de 1897, dit Gheusi, Madagascar est devenue terre française. Les ennemis de Galliéni eux-mêmes ont désarmé. Les résultats de son énorme labeur apparaissent aux yeux les moins prévenus.

« La colonie s'est développée en tout sens ; le relèvement physique et intellectuel des Malgaches est en voie de réalisation. L'école de médecine, les hôpitaux indigènes et les léproseries, l'enseignement parallèle du français et des métiers manuels, les écoles professionnelles, l'organisation de la justice et du système fiscal, les premiers projets d'un chemin de fer de Tananarive à la mer, l'éclairage des côtes, le service rationnel de l'Agriculture, l'importation des charrues et des outils européens, la création d'un jardin d'essais à Nanisana, le régime équitable des prestations, l'installation des chambres de commerce consultatives, le régime foncier, les mines, les travaux géographiques, les explorations, — tout a marché de front et tout a réussi ».

La chambre des Députés vote à l'unanimité un ordre du jour approuvant la politique suivie à Madagascar et adresse à l'armée, qui assure la pacification de cette nouvelle terre française ses patriotiques félicitations.

La même année, Galliéni rentre en France. Sa réputation lui vaut d'être rejoint à Djibouti par l'agitateur Georges Thiébaud et de rencontrer à Marseille François Coppée, Jules Lemaitre et Maurice Barrès, qui lui demandent simplement de faire, nouveau Boulanger, un coup d'État et de balayer la République.

A Paris, Galliéni obtient du Parlement 60 millions pour le chemin de la Côte Est et, ultérieurement, en 1900, dix millions pour la base navale de Diégo-Suarez. Madagascar prend part à l'Exposition Universelle de 1900, et Galliéni est de retour en juillet 1900, à Tananarive.

Il poursuit son œuvre. La route de Tamatave est achevée, les automobiles y circulent. Le budget de Madagas-

car a deux millions d'excédent. Il va tout voir par ses yeux. Il est comme un Dieu pour les indigènes. Il est aimé des colons. Soldats, sous-officiers, jeunes officiers sont fanatiques du grand chef et se dépensent pour lui sans compter. Mais, s'il est l'homme des indigènes, des colons, des petits, il n'est pas compris ni aimé du haut mandarinat civil ou militaire.

La construction du chemin de fer est menée activement. Diégo-Suarez est fortifié par Joffre. Galliéni crée des hôpitaux, des ambulances, des maternités, des léproseries. Il organise un enseignement professionnel, agricole, commercial, qu'il ouvre à tous indistinctement, des écoles normales, de médecine, d'agriculture, une imprimerie officielle ; des foires régionales. Il favorise l'élevage et l'agriculture. Enfin Galliéni quitte Madagascar définitivement le 19 mai 1905. Il y avait passé neuf ans.

« Galliéni, a dit Gabriel Hanotaux, a reçu une forêt insurgée ; il a rendu une colonie tranquille et prospère ».

Dans l'intervalle, le général Galliéni — il était divisionnaire depuis 1900 — était venu rendre visite à La Réunion. Nous nous rappelons lui avoir été présenté par le regretté gouverneur Samary à une réception brillante donnée en son honneur à l'Hôtel du Gouvernement. Il fut reçu grandiosement aussi par son ami M. Emile Bellier, dans sa propriété du Bois-Rouge.

Nous empruntons à Judith Cladel ce portrait magistralement brossé de Galliéni à cette époque :

« Son attitude est impressionnante de simplicité, d'autorité naturelle, son accueil affable. Le corps, long, maigre et sec comme un cep de vigne, supporte une tête allongée, à la forte ossature. Le visage, d'une maigreur ascétique, comme dépouillé du superflu par la flamme intérieure, le sévère visage d'un moine espagnol, n'est que nerfs et muscles fins. La saillie énorme des arcades sourcilières, avec leurs touffes de poils roux, les larges méplats du front, le nez en bec d'aigle, la courbe puissante des maxillaires, la moustache drue et surplom-

bante, enfin, la lumière, qui perce comme une lame, des yeux d'un bleu-vert étrange et placés très haut, disent une énergie qui paraît aller jusqu'à la dureté.

... « Tout d'abord, en apercevant ce cadet de la rude Gascogne, haut perché sur ses jambes, on pense à quelque grand oiseau taciturne. Puis devant ce masque pétri de force et de volonté, on revoit l'un de ces colonels du premier Empire, dont Géricault a peint superbement la noble brutalité. Mais, dans la causerie, la physionomie prend de l'aménité, la voix posée qui, pour ainsi dire, sculpte les mots avec une minutieuse précision, se revêt de bienveillance ; derrière le lorgnon, l'œil un peu bridé, est plein de finesse, voire de malice méridionale et, en cherchant bien, on trouverait dans toute la personne, réservée, presque distante, une nuance de timidité. Dans l'action il est tout autre, prompt, autoritaire, intransigeant et, sous son austérité, passionné. Il y a en lui du moine et du soldat. Froid dans la délibération, il est, au fond, tout brûlant d'ardeur mystique : sa religion, c'est la France. Au moyen-âge il aurait fait un grand abbé colonisateur. Sa colonie se fut nommée Cluny ou Clairvaux ; il eût été, lui, saint Hugues ou saint Bernard ; par sa nature même étroite, longue et stricte, ne semble-t-il pas un saint de pierre descendu d'un portail gothique ? »

En 1905, la carrière coloniale de Galliéni est close. Il est nommé grand croix de la Légion d'Honneur, inspecteur général des troupes coloniales à Paris (1905), commandant du 13<sup>e</sup> corps d'armée à Clermont Ferrand (1906), gouverneur militaire de Lyon et commandant du 14<sup>e</sup> corps. Il est le commandant en chef de l'éventuelle armée des Alpes. Il entre en 1908 au Conseil Supérieur de la Guerre. En 1911, il est décoré de la Médaille militaire. Aux manœuvres de l'Ouest il capture le chef du parti ennemi et son état-major. Il essaye vainement d'obtenir du Conseil Supérieur de l'artillerie lourde, l'approvisionnement des pièces de 75 à 1.500 ou 2.000 coups, l'usage des tranchées profondes et étroites du Transwaal, de Moukden, de Tchataldja. Il est atteint par

la limite d'âge en Avril 1914. Mais il est maintenu en activité de service, sans limite d'âge.

Quand la guerre éclate, Galliéni vient de perdre le 27 Juillet, sa femme. Rappelé à Paris il y trouvait un décret, signé Poincaré, daté du 30 juillet qui le désignait comme adjoint, à titre de successeur éventuel, au général Joffre, commandant en chef du groupe des Armées de l'Est.

Tenu à l'écart par son ancien subordonné, Galliéni qui avait prévu l'attaque par la Belgique et le Nord de la France, ne peut que suivre de Paris les événements.

L'ennemi approchait. Le G. Q. G. est décidé à l'abandon de Paris. Il veut livrer bataille au Sud-Est de Paris.

Le Ministre de la guerre offre à Galliéni le commandement du camp retranché de Paris. Galliéni exige au moins trois corps actifs. Ils lui sont accordés. Le 27 août Galliéni est nommé Gouverneur militaire de Paris et commandant des armées de Paris, en remplacement du général Michel, appelé à d'autres fonctions.

Le nouveau Gouverneur recrute 15.000 ouvriers à la Bourse du Travail et il fait exécuter sans retard des travaux immenses pour la protection de Paris. Il rassemble des approvisionnements pour le ravitaillement de la population parisienne.

Mais l'ennemi progresse. Le Gouvernement part pour Bordeaux. Galliéni obtient l'ordre officiel de défendre Paris avec tout ce que cela comporte.

C'est alors que sur les murs de la capitale se lit la proclamation fameuse, immortelle, que je m'excuse de rappeler, tant elle est connue :

Armée de Paris.

Habitants de Paris.

Les membres du Gouvernement de la République ont quitté Paris ; ils vont donner une impulsion nouvelle à la Défense nationale.

J'ai reçu le mandat de défendre Paris contre l'envahisseur.

Ce mandat, je le remplirai jusqu'au bout.

Paris, le 3 Septembre 1914.

Le Gouverneur militaire de Paris,  
Commandant l'Armée de Paris.

GALLIÉNI.

Galliéni a sous ses ordres cinq divisions métropolitaines, une division d'Afrique, une brigade de cavalerie et une brigade de fusiliers marins pour la garnison fixe ; en outre l'armée de Maunoury, composée des 1<sup>er</sup> et 4<sup>e</sup> corps.

Il songe à la lutte à outrance, qu'il a l'ordre de soutenir pour protéger et sauver si c'est possible, Paris. Il s'attend à une bataille dans le nord de la capitale.

Tout à coup, le 3 septembre, il croit s'apercevoir que les colonnes ennemies glissent vers le Sud-Est, comme pour éviter Paris.

Est-ce vrai ? A l'instant, le général a un trait de génie. Il a conçu la manœuvre à exécuter : attaquer de flanc l'aile marchante de l'ennemi, l'enfoncer, la déborder ensuite par le Nord, la tourner ; forcer l'envahisseur à reculer précipitamment et le rejeter sur la Meuse.

De ce plan une partie seulement devait être exécutée. Le général Joffre avait décidé de ne pas livrer bataille encore.

D'après ses ordres, nos armées devaient se replier jusqu'au Sud de la Seine et de l'Aube. Là seulement les troupes alliées, harassées, se reformeraient et renforcées, feraient face à l'ennemi et reprendraient l'offensive.

Le Service d'Aviation du Camp retranché de Paris confirme l'infléchissement de l'armée de von Kluck qui, fidèle aux principes de la stratégie cherche à en finir

avec les armées d'opération avant de s'attaquer à Paris. Paris n'a plus rien à craindre. Galliéni en est sûr dès le 4 septembre. Il avait déjà, la veille, signalé au général en chef l'intérêt qu'il aurait à porter la 6<sup>e</sup> armée dans l'Est par la rive droite de la Marne. Il le fait le 4. Il presse le général en chef d'arrêter la retraite de nos armées.

Le général Joffre est convaincu. Il adopte l'idée de Galliéni. Il donne ses ordres, dans la nuit du 4 au 5 septembre, à toutes les armées. C'est la reprise, enfin, de l'offensive. On sait que la bataille de l'Ourcq fut le commencement de l'immortelle bataille de la Marne.

Paris était sauvé. C'est de là que devait sortir, le 11 novembre 1918, le salut du Pays.

Galliéni a dit dans ses « Mémoires » :

« On peut dire que, dans ces six journées de combat, l'Armée de Paris a eu une part prépondérante au succès de nos armes. Faute d'avoir été appuyée en temps utile, elle n'a pu réussir, suivant mes projets, à déborder l'aile droite. Mais la menace imminente d'enveloppement prononcée par son offensive, maintenue jusqu'à la dernière limite par l'acharnement de sa résistance, a pesé d'un tel poids sur la 1<sup>re</sup> Armée allemande qu'elle en a déterminé la retraite, entraînant celle de toute la ligne ennemie, préparant par les premiers succès de la bataille de l'Ourcq ceux qui ont décidé de la victoire de la Marne ».

\*  
\*\*

Dès lors, Galliéni dont le nom est à peine prononcé, revient à l'organisation du camp retranché de Paris, qui, sous son impulsion créatrice, devient une immense usine de guerre et ravitaille le front en armements modernisés.

Mais le 29 Octobre 1915, Galliéni remplace M. Millebrand au Ministère de la Guerre dans le cabinet Briand, qui succède au cabinet Viviani.

Les deux volumes de MM. Marius et Ary Leblond intitulés « Galliéni parle » permettent de se rendre compte du labeur accompli dans ce haut emploi, par ce grand homme d'action.

Il lutte contre les bureaux, réorganise le Ministère de la Guerre, rétablit l'ordre dans ses services, simplifie les formalités administratives, supprime net les recommandations, triomphe de la défiance des parlementaires ; il se fait ovationner au Sénat en disant simplement, pour obtenir la levée de la classe 1917 : « La France il y a dix-huit mois, voulait la paix pour elle et pour les autres. Aujourd'hui elle veut la guerre ». Modeste et probe, il refuse de se rendre populaire au détriment de ses devoirs et de la troupe. « Il tient tête à l'interpellation dite des bistros de Marseille » et la Chambre l'acclame au moment où, devant le tumulte, il descend de la tribune et se retire avec dignité. Il pressent Verdun ; il est partisan de l'expédition de Salonique. Il est ainsi amené à proposer au Conseil des Ministres de limiter l'omnipotence du G. Q. G. et de le soumettre au contrôle du Gouvernement. Sa note sur le haut commandement, qu'il remet au Président de la République en conseil des Ministres, est son testament militaire.

La fatigue a frayé la voie à la maladie. Le général quitte le ministère de la Guerre, s'installe à Versailles, entre dans une maison de santé, subit une opération de la prostate, mais, épuisé, succombe en quelques jours, montrant, dans cette défaite locale du corps, la même âme énergique, la même volonté qu'au cours de sa vie si pleine de grandes choses. Il meurt le 27 mai 1916, à 67 ans.

\*  
\*\*

On sait que la France a fait à Galliéni le 9 Juin 1916, des obsèques nationales. Tout Paris est venu défiler devant son cercueil aux Invalides. Les obsèques ont été comparables, par l'émotion et la grandeur, aux funérailles inoubliables de Gambetta et de Victor Hugo.

C'est que Galliéni, dont la gloire de colonial ne peut être mise en oubli à La Réunion a été pour les Parisiens celui qui a sauvé Paris des Barbares et qui a bien mérité de la Patrie.

La gloire de Galliéni n'a cessé de grandir depuis sa mort. Le 16 Janvier 1921, un monument lui a été élevé à St-Raphaël et les représentants autorisés de la capitale ont tous rendu hommage au Sauveur de Paris, un des sauveurs de la France.

Le 12 avril 1921, le Parlement, à l'unanimité, a autorisé le Gouvernement à nommer Galliéni, à titre posthume, Maréchal de France.

Dé la Patrie reconnaissante, l'Académie de La Réunion, les Autorités locales, la Municipalité de Saint-Denis et toute la population du chef-lieu et de la Colonie se font, à leur tour, les interprètes en ce jour qui est la fête du patriotisme et de la Victoire.

Galliéni est entré pour toujours dans l'Histoire. Sa vie a été tout entière dévouée à la France. Impeccable, sage, intelligent, actif, entraîneur d'hommes, réalisateur, Galliéni, le Pacificateur et l'Organisateur colonial, et le Sauveur de Paris, ce grand Français, qui fait regretter qu'il n'eût pas été placé de manière à rendre de plus grands services encore à la Patrie, fait honneur à la France, et La Réunion est fière d'avoir mérité son estime et sa prédilection.

Gloire au Maréchal Galliéni !



## Note

### Sur le climat du Brûlé de Saint-Denis

(ILE DE LA RÉUNION)

L'étude du climat des principales stations thermales ou climatiques de La Réunion, envisagé au seul point de vue de la thérapeutique, serait d'une grande utilité aux médecins. Nous ne possédons à l'heure actuelle que des observations météorologiques faites sans suite et incomplètes ; aussi, en attendant que le service météorologique en voie d'organisation ait pris l'ampleur indispensable, devons-nous encore provisoirement nous contenter de documents isolés.

J'ai eu l'occasion pendant un séjour de quelques semaines au Brûlé de Saint-Denis du 21 juin au 15 juillet 1923, de faire quelques observations météorologiques et j'ai pensé qu'il pouvait être utile de les faire connaître. Je les résume dans les lignes suivantes, où j'ai extrait l'essentiel des observations (au nombre d'environ cinq cents) dont j'ai pris note. Malgré toutes ses imperfections je livre à la critique mon travail.

#### NÉBULOSITÉ

La *Nébulosité* ou état du ciel (évaluée à l'estime de 0 à 10) notée trois fois par jour, a été :

le matin vers 8 heures	moyenne. . . . .	4,5
vers midi	d° . . . . .	5,0
vers 18 heures	d° . . . . .	5,4

Le ciel a été rarement sans aucun nuage et assez souvent entièrement couvert, au moins pendant une heure ou deux, avec des brouillards, vers 13-15 heures.

### ETAT HYGROMÉTRIQUE

L'état hygrométrique en fraction de saturation de la vapeur d'eau dans l'atmosphère a été noté d'une façon ininterrompue de 9 heures du matin à 18 heures et 2 fois à 19 et 20 h. du 5 au 14 juillet et le 25 juin.

Les observations ont été prises au moyen d'un thermomètre de précision à boucle mouillée; la correction d'altitude (d'ailleurs faible) a été faite au moyen des tables spéciales dressées dans ce but.

Voici les valeurs horaires de l'état hygrométrique :

	Minimum absolu	Maximum absolu	Moyennes horaires
9 H.	71	89	82
10	71	86	80
11	72	91	80
12	69	85	80
13	71	95	82
14	80	97	88
15	71	87	84
16	83	83	88
17	80	80	89
18	84	84	89
19	»	»	93
20	»	»	94

Le minimum absolu a été de 69 seulement et les maxima absolus indiqués dans la 2<sup>me</sup> colonne du tableau, devraient être 100. Entre 11 h. et 17 heures, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, il arrive fréquemment qu'un brouillard intense couvre le Brûlé pendant une heure ou deux, si bien que l'atmosphère est presque saturée pendant quelques instants. L'état hygrométrique moyen de la journée, 86, représente donc une valeur plutôt en dessous de la réalité — quoi qu'il en soit cette moyenne est déjà assez élevée.

Les faits se font valoir surtout par des comparaisons. Il aurait été important de connaître en même temps que la valeur de l'état hygrométrique et toutes les données du climat du Brûlé, les mêmes renseignements pour différentes localités situées dans les montagnes de l'île (Hell-Bourg, Cilaos, la Plaine des Palmistes, le Tampon, etc.) et à Saint-Denis, sur le littoral.

En ce qui concerne l'état hygrométrique je ne possède aucun renseignement relatif aux localités des régions d'altitude; par contre, j'ai quelques chiffres concernant la température à Saint-Denis et à Cilaos pendant la même période.

### TEMPÉRATURE DE L'AIR

Températures minima :

du 22 au 30 juin, les minima journaliers sont restés compris entre 10° 9 et 14° 0 avec un minimum moyen de 12° 5; du 1<sup>er</sup> au 15 juillet, les minima journaliers sont restés compris entre 10° 3 et 14° 5 avec un minimum moyen de 12° 8.

Températures maxima :

du 21 au 30 juin maxima compris entre 15 3 et 19° 5 avec maximum moyen de 17° 7

du 1<sup>er</sup> au 14 juillet maxima compris entre 16 5 et 20 2 avec maximum moyen de 17 4.

Le matin à 10 heures :

du 22 juin au 14 juillet, la température a oscillé entre 13° et 18° 5 la moyenne a été 16° 8.

Le soir à 18 heures :

du 21 juin au 14 juillet, la température a oscillé entre 13° 7 et 17° 0 la moyenne a été de 15° 0.

Les extrêmes de température ont été, pendant la période du 21 juin au 15 juillet, 10° 3 (le 13 juillet) et 20° 2 (le 6 juillet).

A Saint-Denis, pendant les quelques jours qui ont précédé et suivi mon séjour au Brûlé j'ai noté dans le centre de la ville avec le même thermomètre sous abri :

		minima	maxima
Juin	10	19·0	24·5
	11	19·0	24·7
	12	16·4	26·2
	13	16·7	24·3
	14	16·5	....
	17	20·0	25·5
	20	»	25·0
Juillet	16	14·7	24·8
	17	16·8	25·5
	18	16·3	22·9
	19	17·8	23·0
	20	16·6	25·5

On peut, admettre faute de mieux que ces deux séries de chiffres encadrent une lacune qu'ils permettent de combler à peu près. J'ai pu consulter les feuilles du thermomètre enregistreur Richard placés, grâce à l'heureuse

initiative de la Municipalité, dans le hall de la mairie de Saint-Denis ; je suis obligé de reconnaître à la suite de leur examen que cet instrument est mal placé, il serait facile de le mettre en plein air ; les minima indiqués sur les feuilles de l'enregistreur sont en effet trop élevés de 1° à 4° et les maxima trop bas de 1 à 2°, ce qui s'explique aisément si l'on songe que le hall renferme, la nuit surtout, une atmosphère non renouvelée. L'absence de documents précis est regrettable car il n'est pas possible de calculer notamment la décroissance de la température avec l'altitude pour cette période de l'année.

#### COMPARAISON AVEC LA TEMPÉRATURE DE CILAO

M. le Docteur Manès, Médecin résident de l'établissement thermal a bien voulu me communiquer le résultat de ses observations en juin-juillet, je m'empresse de citer ses chiffres dont je suis heureux de le remercier ici.

Dates	Juin 1923		Juillet 1923		
	matin	midi	Dates	matin	midi
15	2°	18	1	5°	20°
16	1·5	17	2	8	21
17	8·5	19	3	7	20
18	7	21·5	4	5	20
19	9	21·5	5	5	21
20	9·5	17	6	7	21
21	9·5	17·5	7	5	20
22	9	18	8	4	19
23	2·5	17	9	6·5	19
24	12	17·5	10	8	20
25	7·5	19	11	5	18
26	11	19·5	12	2	18

Juin 1923			Juillet 1923		
Dates	matin	midi	Dates	matin	midi
27	4.5	18	13	1.5	18
28	10	19	14	2	18
29	4	19	15	3.5	19
30	5	19	16	4.5	20
			17	4.5	20
			18	11	18.5
			19	2.5	17

A l'altitude de Cilaos 1214 mètres environ, il est curieux de constater que, si la température est parfois très basse le matin, la température prise à midi (et qui est probablement voisine du maximum) est égale ou supérieure à celle du Brûlé au moins en juin-juillet ; malgré les 400 m. d'altitude qui séparent les deux stations c'est là une constatation qui peut être utilisée par les médecins. On comprend combien il aurait été intéressant d'avoir simultanément des renseignements météorologiques pour Hell-Bourg et la Plaine des Palmistes. La température de l'eau des sources n'a pas été notée au point d'émergence ; à défaut de cette indication, j'ai observé la température de l'eau alimentant le Brûlé au point où la canalisation arrive à la villa du Docteur Ozoux ; la température de l'eau était de 15° 9 le 25 juin à 13 heures (la température de l'air était de 17° 0 au même instant) il est très probable qu'au point d'émergence la température de la source serait plus faible.

Comme terme de comparaison, la température de l'eau d'alimentation de St-Denis, prise dans une maison au centre de la ville a été trouvée de

17° 0 le 23 juillet (air 23° 5) à 11 h. 30.

17° 2 le 12 août (air 20° 0) à 9 h. 30.

Bien entendu, ces chiffres ne sont donnés qu'à titre

d'indication ; la température est trop influencée par le trajet de la canalisation.

PLUIE. — Les 1er et 7 juillet, quelques gouttes de pluie — les 25, 27, 28 juin légères pluies, 2 m/m environ chaque jour — le 26 juin, pluie d'environ 15 m/m.

PRESSIION BAROMÉTRIQUE. — J'ai observé la pression barométrique au moyen d'un bon anéroïde compensé de Naudet de 7 cm de diamètre. Il eût été nécessaire de le régler sur les indications réduites à 0° d'un baromètre à mercure. Je n'ai pas trouvé à St-Denis de Baromètre Fortin en bon état et n'ai pu faire le réglage exact de mon anéroïde. J'ai dû me contenter d'un réglage approximatif en utilisant les observations télégraphiques chaque jour par le poste météorologique de St-Benoit. Finalement je l'ai réglé à 765 m/m. 0 au niveau de la mer à la date du 21 juin à 8 heures du matin. J'ai effectué chaque jour quatre lectures du Baromètre ; à 8 h., 12 h., 16 h., 20 h., du 21 juin au 15 juillet. Des chiffres que j'ai recueillis je ne détacherai que les extrêmes.

#### Valeurs extrêmes-Horaires de pression

	Minimum absolu	Maximum absolu
8 h. . . . .	694.7 (le 14.7)	699.0 (le 23.6)
12 h. . . . .	694.8 (le 30.6)	700.0 (le 26.6)
16 h. . . . .	693.8 (le 13.7)	698.0 (les 21,23-6)
20 h. . . . .	695.2 (le 13.7)	699.2 (le 21.6)

Du 21 juin au 15 juillet la variation extrême de la pression atmosphérique a été de 700 — 693.8 = 6.2 m/m.

L'altitude du lieu où étaient faites ces observations (Villa du Docteur Ozoux) au Brûlé déduite des comparaisons du baromètre à Saint-Denis et au Brûlé et à chacun des deux voyages donne

	Pression	Pression
St-Denis (niveau de la mer)	765 m/m	762 m/m
Villa du Dr Ozoux (Brûlé)	699	695
Altitude approximative	770 mètres	780 mètres

soit, en prenant la moyenne 775 mètres environ.

VENT. — La direction des vents a été, dans son ensemble Sud Est. Cette direction était soulignée avec une netteté frappante par une fine ligne de nuages très droite qui coupait en biais le ciel, depuis les montagnes de St-André, jusqu'aux limites de l'horizon face à St-Denis. Emportés par l'alizée ces nuages se tenaient à une altitude assez faible (un ou deux milliers de mètres) au-dessus de l'océan.

Par contre l'alizée de retour n'a jamais été nettement perceptible.

Le temps a été à peu près calme les 30 juin, 2, 3, 4, 12, 13, 14 juillet, vent assez fort les 24 juin et 10 juillet, la brise s'est fait sentir tous les autres jours.

Comme on peut s'en rendre compte par les lignes qui précédent, il reste tout à faire pour connaître le climat du Brûlé.

Pour me résumer sur des précisions pratiques, je proposerai d'installer chez un fonctionnaire habitant cette localité un thermomètre à maxima, un thermomètre à minima et un pluviomètre totalisateur et je serais heureux si ma suggestion recevait le haut appui moral de l'Académie de La Réunion.

M. RIGOTARD.

*Ingénieur Agronome, Licencié ès-Sciences  
Chef du Service de l'Agriculture et des Eaux et Forêts*

## Observations météorologiques faites en Octobre - Novembre au Brûlé St-Denis

Voici résumées sous forme de tableau un complément d'observations faites du 7 octobre au 6 novembre 1923.

### NÉBULOSITÉ

Octobre	Minim. absolu	Maxim. absolu	Moyenne
8 h	0	10	2,9
12 h	0	10	6,9
16 h	0	10	7,3
20 h	0	10	5,3
Novembre du 1 <sup>er</sup> au 5			
8 h	1	10	5,6
12 h	3	10	7,0
16 h	3	10	6,6
20 h	0	10	4,4

### ETAT HYGROMÉTRIQUE

Entre le 8 octobre et le 6 novembre j'ai effectué, d'une façon irrégulière il est vrai, des observations, au nombre de 130 consignées dans le tableau ci-dessous.

	Minim. absolu	Maxim. absolu	Moyenne
7 h			87 (1 obs.)
8	74	83	78

	Minim. absolu	Maxim. absolu	Moyenne
9 h.	63	99	80
10	66	95	82
11	72	98	82
12	71	100	83
13	68	81	75
14	69	93	79
15	78	94	85
16	77	100	88
17	82	100	89
18	83	100	91
19	77	100	91
20	»	100	»
21		100	
Minimum absolu	61 à 11 h 1/2, le 2 novembre		
Maximum absolu	100 à 10 h 1/2-12-16-17-18-19-20-21 h. (25-26 octobre, 4 novembre)		
Minimum moyen	73		
Maximum moyen	96		
Etat Hygrométri- que moyen	85		

### Température de l'air (Octobre et Novembre)

Octobre		
	Minima	Maxima
8	»	19°0
9	13°9	17°1
10	13°5	17°2
11	14°0	16°8
12	13°1	17°8

### Octobre

	Minima	Maxima
13	13·4	18·8
14	12·0	17·8
15	11·7	16·9
16	12·4	20·0
17	12·0	18·9
18	11·8	17·1
19	12·1	16·5
20	12·0	21·0
21	12·8	19·6
22	13·3	22·3
23	16·2	23·8
24	16·4	23·9
25	17·7	20·8
26	15·9	19·3
27	15·1	18·5
28	14·0	18·8
29	14·6	17·3
30	14·5	17·0
31	13·0	17·2
<hr/>		
Moyenne	13·7	18·9

## Novembre

	Minima	Maxima
1	11.8	17.5
2	11.8	20.0
3	13.1	22.0
4	»	21.0
5	16.1	21.5
6	16.2	»
	<hr/>	<hr/>
		20.4

Minimum absolu 11.7 le 15 octobre.

Maximum absolu 23.9 le 24 octobre.

## PLUIE

## Novembre

4 10 environ

5 55

---

Total 352 m/m

Comme terme de comparaison citons les observations faites par M. le D<sup>r</sup> Manès à Cilaos (1.214 m. d'altitude).

Dates	Sous abri à 1 m. 50		Au ras du sol à l'air libre	
	Minima	Maxima	Minima	Maxima
7	13.8	21.7	7.	22.
8	9.8	21.7	9.9	22.
9	9.9	22.	6.	23.4
10	11.	22.	8.6	27.2
11	11.	22.9	9.9	27.2
12	7.6	22.	6.6	25.
13	12.9	22.	12.9	15.
14	7.6	22.	5.5	27.2
15	11.	27.2	5.	19.4
16	7.	19.5	2.2	27.2
17	7.	20.	1.5	27.2
18	7.	23.4	4.5	29.6
19	10.	24.	10.	29.5
20	5.	23.4	2.2	29.5
21	9.9	23.4	9.9	29.5
22	6.	23.4	1.	29.5
23	8.5	24.	5.	29.6
24	8.	23.4	5.5	32.7
25	11.	24.	7.2	30.3
26	11.5	27.	7.6	32.7
27	9.9	24.	5.5	29.6
28	13.	27.	12.9	30.
29	15.	27.	15.	32.
30	9.9	27.	7.2	22.
31	10.	27.	12.9	18.3
	Minimum absolu 5.0		Minimum absolu 1.0	
	Maximum absolu 27.2		Maximum absolu 32.7	

Dates	Sous abri à 1 m. 50		Au ras du sol à l'air libre	
	Minima	Maxima	Minima	Maxima
Novembre				
1	7.6	27.	8.3	20.
2	4.5	27.	1.5	27.
3	7.	27.	6.	28.
4	4.5	28.	6.	28.
5	15.	27.	16.	28.
6	12.9	26.5	12.	21.

Minimum absolu 4.5      Minimum absolu 1.5

Maximum absolu 28.0      Maximum absolu 28.0

Pluie — Octobre 30 m/m 4 (du 7 au 31)

Novembre 94 m/m 0 (du 1<sup>er</sup> au 6)

Total 124 m/m 4 du 7 octobre au 6 novembre inclus, c'est-à-dire trois fois moins qu'au Brûlé.

M. RIGOTARD



## POURQUOI TANT DE RÉUNIONNAIS À MADAGASCAR ?

PAR

CHARLES FOUCQUE

MEMBRE CORRESPONDANT A MADAGASCAR  
DE L'ACADÉMIE DE LA RÉUNION

C'est le réel aussi bien que l'imaginaire, a-t-on dit, qui crée les flots migrants ; d'une part, la pauvreté d'un pays, son organisation économique, sociale et politique défectueuse et l'excès de sa population ; d'autre part, la perspective d'une existence plus facile, sous des cieux plus cléments, avec des salaires élevés. Toutes les tentatives faites pour les arrêter sont restées vaines. Les forces naturelles qui font l'émigration, sont irrésistibles et les législateurs eux-mêmes en ont pris leur parti se bornant à les réglementer, car il n'est plus possible de nos jours d'attacher le serf à la glèbe. C'est un fait (Carl Siger : Essai sur la colonisation).

Le nombre des Réunionnais émigrant à Madagascar va chaque jour croissant. Quelle méchante fée les chasse de leur île ? Ce n'est point, en effet, de gaité de cœur qu'ils abandonnent, souvent sans esprit de retour, ce coin de terre dont on a dit jadis que « si les Grecs l'avaient connu, ils l'auraient chanté à l'égal de leurs fortunés rivages et en eussent fait sortir tout un peuple de Dieux

pour célébrer sa fécondité ». Ils s'en vont poursuivant, au rive innombrable de la mer, l'image du bonheur et de l'inconnu plein d'espoirs et de promesses. Mais certes...

« qu'il doit se livrer un lugubre combat  
 « Dans leurs âmes déjà se sentant orphelines,  
 « Tandis qu'ils voient grandir ces lointaines collines  
 « Où naguère pour eux le monde finissait,  
 « Et qu'ils songent avec amertume que c'est  
 « La terre maternelle et dont vécut leur race,  
 « La terre qui devient marâtre et qui les chasse !

(*Les Emigrants* — F. COPPÉE).

Ils ne sont que les victimes de l'éternel conflit entre le capital et le travail ainsi que d'une surabondance de natalité comme aussi de l'illusion des terres lointaines. Si chacun des paquebots quittant La Réunion les emporte en véritables smalas principalement vers Madagascar, c'est tout simplement qu'ils vivaient au pays dans des conditions difficiles, et qu'ils espèrent trouver dans la grande île une existence plus heureuse : rien de plus légitime.

Les Italiens et les Espagnols n'ont-ils pas de même envahi l'Algérie, (Voir "la fête Arabe" des Tharaud) les Antillais, la Guyane et la Colombie, parce que ces contrées étaient à leur portée ? Et toutes les migrations de l'histoire ?

Pour qui connaît notre vieille Colonie de La Réunion, il est constant que la propriété y fut à partir des années 1890, surtout entre les mains des Sociétés Anonymes comme le Crédit Foncier Colonial, de sociétés en commandite ou en nom collectif, ou de groupements financiers plus ou moins connus. La majeure partie sinon la totalité de l'agriculture et de l'industrie était leur chose, et toute la richesse qu'ils retiraient de leurs exploitations, disparaissait dans la Métropole sans aucun avantage pour La Réunion. Les millions gagnés chaque année par Messieurs de K/véguen et Choppy et le Crédit

Foncier Colonial vont en Europe et y restent : absentéisme déplorable !

En face du capital, les travailleurs manquaient d'organisation ; ils étaient voués à un sort des plus pénibles, sans perspective de progrès ni d'amélioration. L'ouvrier agricole gagnait à peine deux à trois francs par jour, handicapé d'ailleurs par la main-d'œuvre importée des Indes et payée à raison de 1,00 à 1,50 la journée.

L'employé de commerce touchait 75 francs par mois ; le gérant de propriété ou directeur d'usine bien qu'il fût Ingénieur des Arts et Métiers, avait tout juste deux et trois mille francs par an, et ce, dans des affaires rapportant des bénéfices considérables à leurs propriétaires.

En somme, une masse de prolétaires au-dessous de gros propriétaires fonciers, et à leur merci, sans horizon aucun.

Un de nos compatriotes, M. Lucien Wickers, avocat à Brazzaville, docteur en droit, a soutenu sur cette question une remarquable thèse qui obtint un premier prix de la faculté de droit de Paris. Un autre Bourbonnais M. Durand qui appartient à l'Administration Marocaine, a étudié également dans une thèse de doctorat, le développement et l'influence néfaste du Crédit Foncier Colonial à La Réunion ; j'y renvoie le lecteur curieux.

Les services publics, d'autre part, offraient tout juste des soldes de famine à ceux qui y entraient.

Enfin l'indifférence d'une administration plus soucieuse de ses intérêts personnels que de ses devoirs et du bien public conduisait le pays à sa ruine.

Nos cités étaient tombées dans un état d'abandon où subsistaient à peine quelques rares vestiges de leur splendeur passée. Le paludisme sévissait partout et rien n'était fait pour y remédier. Ceux qui pouvaient le faire aimaient mieux quitter le pays pour s'installer en France.

Les moins fortunés se retirèrent à Madagascar aux portes mêmes de leur foyer. Beaucoup réussirent dans leurs entreprises. Leurs lettres et leurs récits parvenus

au pays natal révélèrent qu'il existait non loin par delà les mers, des contrées où la propriété était plus accessible, les salaires plus élevés, les fonctions publiques mieux rétribuées, l'aisance plus fréquente, plus douce la vie dont le but en somme est le bien-être sinon le bonheur. Et c'est ainsi que ce mouvement d'émigration s'accroît davantage chaque jour.

Veut-on un exemple de ce que nous avançons : X... propriétaire foncier laisse dix enfants dont 8 garçons. L'aîné qui a déjà trois enfants prend la suite de son exploitation après le partage de la succession ; le cadet va en Indo-Chine où il gagne davantage comme fonctionnaire, et y fait venir deux de ses frères lesquels y réussissent dans le commerce. Le 5<sup>me</sup> libéré du service militaire à Madagascar s'y établit comme colon, et s'enrichit dans la culture de la vanille. Ses derniers frères l'y rejoignent. Cependant, l'aîné de la famille après bien des déboires dus à des récoltes déficitaires, est finalement exproprié par le Crédit Foncier Colonial et quitte à son tour La Réunion.

Famille X... le père négociant a neuf enfants dont six garçons le premier Ingénieur E. C. P. ne trouve pas au pays une situation répondant à ses légitimes ambitions. Il se rend au Mexique, et fait fortune. Le cadet après ses études de droit dans son pays s'inscrit au barreau, mais toute la clientèle est déjà aux mains d'avocats plus expérimentés. Il se rend à Madagascar et s'y crée bien vite une situation enviable ; le 3<sup>e</sup> est receveur des Domaines à la Réunion avec une solde de 1.500 francs par an ; il sait qu'à Madagascar, la même fonction est mieux rétribuée : 9.000 fr. Il s'y fait nommer. Les trois derniers suivent leurs aînés et se créent également une jolie situation hors du pays natal.

X, charpentier au chemin de fer et port de La Réunion a un salaire de 75 francs par mois. Il apprend qu'au T. C. E. la même situation rapporte 3 fois plus ; il postule et obtient satisfaction, il émigre.

X, comptable à la Banque de La Réunion depuis 15 ans vitote avec un traitement de 300 francs par mois.

Une maison de Tamatave lui offre 500 pour le même travail. Il accepte et quitte son pays.

X, préparateur de vanille se fait 200 francs par mois à Saint-Denis, M... propriétaire à Antalaha lui propose le double. Il se laisse embaucher.

X... a échoué à son baccalauréat en 1897 ; il ne trouve aucun emploi à La Réunion ; il se rend à Madagascar. En 1917, il gagne 16.000 francs par an comme Administrateur des Colonies. Le reste à l'avenant.

Si, aujourd'hui, la situation générale à La Réunion paraît s'être sensiblement améliorée, de nouveaux éléments du moins sont entrés en jeu qui ne feront pas diminuer l'exode. C'est d'une part la mentalité née de la guerre et de l'autre, la cherté de la vie particulièrement exorbitante à La Réunion, en ce moment.

En 1918, dans des études sur la mentalité française à l'épreuve de la guerre, la plupart des revuistes prévoyaient chez les jeunes gens secoués par la tourmente et pétris par les mains de fer de la guerre, l'apparition d'un certain esprit d'aventure, la nostalgie d'ailleurs, un besoin effréné de mieux-être.

Or l'événement leur a donné raison. A cet égard, les jeunes Réunionnais « retour du front » sont logés à la même enseigne que leurs camarades de la Métropole. Descendants pour la plupart de hardis navigateurs et d'énergiques pionniers, la voix du sang a chez eux parlé plus fort encore au contact de toutes les nouveautés, et en face des horizons que leur révéla la guerre. Bien peu parmi eux se contentent, après ce qu'ils ont vu et appris en Europe, de ce que leur offre le modeste foyer natal.

Quant au prix de la vie à La Réunion, actuellement, il est véritablement effarant.

L'ensemble de la population vit de riz malgache ou de Saïgon ou de l'Inde et du bœuf importé uniquement de Madagascar. La Réunion en consomme depuis plus de 3 siècles. Or, par suite, d'une part, de la guerre et des réquisitions qui en résultèrent tant en Indo-Chine

qu'ici, et, d'autre part, de la fabrication de plus en plus intensifiée des viandes de conserves exportées en Europe, enfin du prix du frêt sur La Réunion, la tonne du précieux grain rendue au port a passé de 200 frs. en 1913, à 525 en 1919, et actuellement elle est à 600 fr. nue à Tananarive. Le prix du bœuf a triplé.

En sorte que l'on doit payer à l'heure actuelle à La Réunion plus de 1 fr. 50 la « pinte » de riz, au lieu de 0,15, et la livre de bœuf 4 à 5 frs.

On a bien essayé de substituer au riz le manioc et le maïs de provenance locale. Mais ceux-ci n'ont été admis que comme « ersatz ». Le riz bien qu'il soit moins nourrissant a toutes les préférences de la clientèle : affaire de goût dont on ne peut discuter !

En résumé l'émigration entre La Réunion et Madagascar était fatale, pour les raisons que nous venons d'indiquer d'ordre général et d'intérêt personnel. Peut-on l'arrêter ? Non ! à moins d'interdire à nos compatriotes l'accès de cette Colonie — mais peut-être serait-il possible en la surveillant, en la dirigeant et même en essayant de la contrôler, les intéressés s'y prêtant de bonne grâce, d'en tirer les résultats les plus favorables à cette Colonie. Ce sera demain la tâche de l'Association des originaires et Amis de La Réunion.

Mais si rien n'arrêtera ce flot de migration, le foyer d'attraction agissant par sa seule force, il faut souhaiter cependant que la classe riche bourbonnaise suive et vienne elle aussi entreprendre ou développer dans la grande île la colonisation industrielle et agricole. Nos capitalistes, au lieu d'acheter à des prix inouïs des terres ou des usines de leur petite île, se feraient ici des revenus doubles avec moitié moins d'argent que là-bas. Qu'a-t-on à La Réunion, à cette heure, pour Cent mille francs ? A peine quelques hectares ! Avec la même somme on peut à Madagascar mettre en valeur de grandes étendues et en retirer un minimum de 150 % à la récolte — (vanilles, cafés, cacao, maniocs, girofles, canelles). Nombreux sont les modestes planteurs qui ont commencé de semblables entreprises avec dix mille francs en

moyenne et qui aujourd'hui sont riches soit dans la région de Tamatave, Brickaville — Anivorano, soit dans celle d'Antalaha ou de Mananjary, soit vers Tuléar et le Sambirano et même en Emyrne (rizeries).

### Le flux

Cette migration à Madagascar est d'ailleurs un reflux, un choc en retour. Car c'est de la grande île qu'on commença d'émigrer à La Réunion. Haranguant en Juin 1887 les volontaires Réunionnais de la Campagne de 1885, M. le Gouverneur Richaud pouvait justement leur dire : « Ce sont les premiers français à Madagascar qui ont colonisé Bourbon et l'Île de France ».

Et plus récemment, Monsieur le Gouverneur Garbit le rappelait dans son discours d'ouverture du Conseil Général en 1912.

En effet c'est un fait connu que Bourbon, désigné d'abord sous le nom de Mascareigne, était une île déserte qui ne reçut durant plusieurs années après sa découverte que des visites accidentelles de navigateurs allant d'Europe aux Indes Orientales ; et que la première habitation dans l'Île date seulement de 1646. Et c'est de Madagascar que venaient ces premiers habitants. La Colonie de Fort-Dauphin, où la « Société de l'Orient » avait installé ses magasins depuis 1643, avait été à cette date, après bien des vicissitudes, le théâtre d'un véritable drame : le 15 Février 1646 le Chef de cette Colonie, Jacques de Pronis, avait été arrêté par ses compatriotes chargé de chaînes et enfermé.

Mais six mois après, un navire de cette Société arrivait à Fort-Dauphin ; les ligueurs étaient jugés et les principaux d'entre eux, au nombre de douze, exilés à Mascareigne. Ils y restèrent trois ans. Ils furent les premiers colons de Bourbon.

Au bout de ce temps, Flacourt alors installé comme

directeur général à Fort-Dauphin, amnistia ces malheureux et les rappela auprès de lui.

Emerveillé par leurs récits, il considéra dorénavant Mascareigne comme « une terre de Chanaan » où envoyer ceux de sa Colonie qui étaient décimés par les fièvres.

Voici ce qu'à ce sujet, Flacourt écrit dans ses mémoires. Nous nous excusons dès ici des citations qui vont suivre ; nous ne le faisons que pour donner quelque intérêt à ces lignes :

« Mascareigne, dit-il, est l'isle la plus saine qui soit au monde où les vivres sont à foison, le cochon savoureux ; la tortue de terre, tortue de mer, toutes sortes d'oyseaux en si grande abondance qu'il ne faut qu'une houssine à la main, pour trouver en quelque lieu que ce soit de quoi dysner et avoir un fossaire que l'on nomme fuzil à allumer du feu . . .

« L'on m'a dit qu'au sud, il y a une baie qui est toute close de roches et où il y a passage pour un navire ; c'est là où est le païs bruslé, et sur la montagne il y a toujours du feu . . . Le reste de l'isle est le meilleur païs du monde, arrosé de rivières et de fontaines de tous costez remply de beau bois de toutes sortes, comme de lataigner palmistes et autres, fourmillant de cochons, de tortues de mer et de terre extrêmement grosses ; plein de ramiers, de tourterelles, de péroquets les plus beaux du monde, et d'autres oyseaux de diverses façons. Les costaux sont couverts de beaux cabrits, desquels la viande est très savoureuse. Ce qui la rend si bonne, celle du porc est qu'il ne se repaist, pour la plupart, que de celle des tortues ; ainsi que les douze François qui ont esté releguez trois ans m'ont rapporté lesquels n'y ont vescu que de chair de porc ou cochon, sans pains, bisquit ni ris ; et quoy que le gibbier ne leur manquast point toutes fois ils ont toujours préféré la viande de porc. Pendant ces trois années, ils n'ont pas eu le moindre accès de fièvre, douleurs de dents ni de testes, quoy qu'ils fussent sans chemises, habits, chapeaux, ni souliers, y aians esté portez, et laissez avec seulement, chacun un meschant canneçon, un bonnet et une chemise de grosse toille ;

et, comme ils croioient y rester toute leur vie ils se résolurent d'aller ainsi ; afin d'espargner chacun ce canneçon et cette chemise pour s'en servir, estans ou malades ou blessez. Quelques-uns d'entre eux y allèrent malades qui, incontinent, recouvrèrent leur santé.

« Les estangs et rivières y fourmillent de poissons ; il n'i a ni serpens ni insectes facheuses, ni mousquites picquantes.

« La terre y est très fertile et grasse, le tabacq y vient le meilleur qui soit au monde ; les melons y sont très savoureux, dont la graine y a esté portée par ces misérables exilés. Ce qui fait iuger que toutes sortes de légumes et fruits y viendront à merveilles.

« L'air y est très sain, et quoy qu'il doise estre très chaud il est tempéré par des vents frais qui viennent, le jour, de la mer, et la nuict de la montagne. Ce serait avec iuste raison que l'on pourrait appeler cette isle un paradis terrestre.

« Les eaux y sont pures et très excellentes, lesquelles il fait beau voir tomber le long des ravines des môtagnes de bassin, en forme de cascades si admirables, qu'il semble que la nature les a ainsi faites, afin d'allécher les hommes qui les voient à demeurer dans l'isle.

« Les bois y sont très beaux, dans lesquels il y a lieu de s'y promener, n'estans point embarressez d'espines, de buissons et de rampes. Il y a du poivre blanc en quantité et du poivre à queue que les médecins nomment cubébe ; il y a de l'hebene et d'autres bois de diverses couleurs, dont les uns sont propres à bastir maisons et navires, les autres portent des gommés odoriférantes, ainsi que le benjoin qui s'y trouve en quantité ». (V. Flacourt, p. 268 et suivantes).

Malheureusement, Flacourt ne fut pas en mesure de peupler Mascareigne. Il y envoya seulement en 1645 un groupe de 7 François et de six noirs de Fort-Dauphin qui n'y restèrent d'ailleurs que quatre ans, après quoi ils disparurent enlevés par un forban.

Puis en 1662, un colon, encore venu de Fort-Dauphin, prenait leur suite avec un de ses compatriotes et 10 Malgaches.

Sur les entrefaites, la Compagnie des Indes Orientales succédait à la « Société d'Orient ». Fait curieux, a-t-on écrit, Bourbon avait servi « d'appât dans les annonces « pompeuses répandues en France par les premiers « souscripteurs ! ». C'étaient les mémoires de Flacourt qui avaient impressionné... Et en 1666 l'on trouvait à Bourbon : un commandant, Etienne Regnault, 20 Français et sept noirs.

A partir de cette date notre petite île se substitue de plus en plus à Fort-Dauphin où la situation devenait chaque jour davantage difficile pour des raisons que nous ne pouvons pas exposer ici. Fort-Dauphin finalement était abandonné le 9 Septembre 1674 après le massacre d'une partie de la Colonie et l'incendie de ses magasins. C'est à Bourbon que se réfugièrent en grande majorité les survivants de cette colonie. Voici leurs noms, nous les retrouvons de nos jours parmi les Réunionnais actuellement à Madagascar :

Pierre Nativel, sa femme et une fille ; Antoine Payel et sa femme ; François Rivière ; Lozin Rouillard ; Jacques Maillot ; François Grondin sa femme et son fils ; Noël Tessier ; Georges Damour ; Lebeau ; Jean Julien et sa femme ; François du Hamel ; Jean Perrot ; Pierre Martin et sa femme ; Françoise Chaplin, veuve de Jacques Lièvre (voir archives coloniales recensement de Bourbon 1711).

Vers la même époque, débarquaient aussi dans l'île venant d'Europe les douze pionniers qu'on connaît.

Enfin les éléments qui composaient la Colonie en 1686 provenaient en majeure partie des débris de Fort-Dauphin et de leurs descendants, et se composaient de :

1° — Français et Françaises 10 familles comprenant	53
2° — Français et Portugaises des Indes 12 familles comprenant	66
3° — Français et femmes de Madagascar, 14 familles comprenant	78
4° — Nègres et négresses de Madagascar, 8 familles comprenant	40
5° — Deux Hollandais dont l'un avait épousé une française créole et l'autre une négresse créole	4
6° — Seize noirs de Madagascar	16
7° — Douze noirs indiens	12
	269
Total	

personnes (rapporté par M. I. Guet : Origines de Bourbon et de Madagascar 1529-1735).

Par la suite, le flux se maintint régulier de Madagascar vers La Réunion, y déposant des alluvions diverses. Aussitôt que des Français furent revenus à Madagascar, à chaque fois que Traitants ou Colons s'y trouvèrent en mal d'enrichissement, ou durent quitter un milieu hostile ou malsain, c'est à la salubrité et à la fertilité de Bourbon qu'on les vit demander santé et prospérité ; et leurs familles accueillies à bras ouverts y faisaient souche. Car alors selon une relation de l'époque « la plupart des habitants, là-bas, étaient riches et vivaient à peu de frais tranquilles et en paix dans des cités charmantes et édeniques » (cf. Grandidier).

A ce sujet, Azéma écrit : « Dans les îles nouvellement découvertes où la nature est florissante, le sol « fécond, l'air sain, la température douce, où le bien-être est assuré, les besoins satisfaits, la population « prend un accroissement rapide, et la génération participe de cette belle nature et de sa végétation vigoureuse.

« L'île Bourbon se trouvait dans ces conditions. La  
 « douceur de son climat, la fertilité de sa terre, ses riviè-  
 « res poissonneuses, l'abondance du gibier dans ses vas-  
 « tes forêts concouraient merveilleusement à la multi-  
 « plication de ses habitants.

« La race d'après M. Labourdonnais qui vécut  
 « longtemps au milieu d'elle était aussi remarquable  
 « par sa stature et ses proportions que par sa force et  
 « sa santé et sous tous les rapports elle était égale au  
 « moins sinon supérieure aux nations de l'Europe les  
 « plus renommées.

« Ils aimaient passionnément la chasse et cet exerci-  
 « ce à travers les montagnes et les ravins développait  
 « leur corps flexible et donnait à tous leurs mouvements  
 « une souplesse gracieuse. Leur enfance n'était point gê-  
 « née ; la nature libre dans ses mouvements ne contrac-  
 « tait pas les difformités si communes en France. Ils  
 « étaient sobres, courageux, hospitaliers, susceptibles à  
 « l'excès sur le point d'honneur.

« Ce beau type créole s'altéra peu à peu et se fondit  
 « dans le moule commun.

« Les femmes nées sous le même ciel n'étaient pas  
 « moins belles. Leur taille était mince et développée  
 « comme le palmier de leurs montagnes, leurs traits ré-  
 « guliers, leurs formes gracieuses. Elles avaient le regard  
 « beau, la physionomie douce et une riche chevelure...  
 « Leur indolence naturelle n'excluait pas les passions  
 « vives qu'exalte l'ardeur du climat et la religion du de-  
 « voir domestique » (Azéma : H. de l'Isle Bourbon page  
 137 etc...)

On constate l'émigration de Madagascar à Bourbon  
 dès 1750 date où des Français reparurent à Madagascar,  
 et jusqu'à la conquête définitive de cette Colonie. Ainsi,  
 pour ceux qui étaient alors établis à Sainte-Marie à Foul-  
 pointe, dans la baie d'Antongil, puis à Fort-Dauphin,  
 postes dont les garnisons étaient détachées de Bourbon  
 ou de l'île de France et qui en relevaient.

Et si Sylvain Roux écrivait en 1819 à M. le Baron Milius,  
 Gouverneur de l'île Bourbon que « peut-être les habitants  
 « de Bourbon verront la réussite des colons de Madagas-  
 « car, alors se détermineront-ils à venir augmenter le  
 « nombre des habitants de la grande île », n'est-ce pas que  
 cette dernière ne jouissait alors d'aucun crédit aux Mascareignes et que ceux qui, fuyant Madagascar palustre et hostile, s'y étaient installés, y avaient trouvé satisfaction pleine et entière dans la recherche du mieux être ?

En avril 1822, le Commandant de Sainte-Marie ne faisait-il pas connaître au Gouverneur de Bourbon ce qui suit :  
 « Nous ne sommes pas heureux car depuis le 1er Mars  
 « jusqu'à ce jour voilà 36 hommes morts à ajouter au  
 « 47 premiers sur 200 dont se compose notre effectif »  
 et n'expédiait-il pas à Bourbon sa colonie malade ?

Enfin en 1825, à la suite de la prise de Fort-Dauphin par les Hovas n'a-t-on pas gagné toujours notre petite île ? Voici à ce propos comment se termine le récit fait par un traitant français, témoin de cet événement, récit daté de 1825 et déposé aux archives coloniales dans la correspondance générale de l'île de Madagascar : « Voyant  
 « que nous ne pouvions plus tenir par les vexations que  
 « nous éprouvions journellement nous abandonnâmes  
 « nos établissements et nos troupeaux et nous vinmes  
 « nous établir à Bourbon ». (sur ces points c. capit. de  
 Villars page 83 et s. — Madagascar 1638-1894).

D'un autre côté une partie de Bourbon a été peuplée de malgaches « et aujourd'hui, une classe nombreuse de la  
 « population vient des indigènes fixées à la Réunion ». L'ethnologie de notre classe prolétarienne et le patois local si riche en expressions malgaches le prouvent surabondamment.

En 1820, M. Elié, Officier de la Marine et M. Albran, Professeur au collège de Bourbon, puis colon à Sainte-Marie, étaient chargés de la mission d'établir officiellement un courant régulier d'émigration de Madagascar à La Réunion et le réalisaient. (cf. Louis Brunet.)

M. Guy a dit très justement : « Les deux Mascareignes  
 « avaient été peuplées par des colons et des indigènes ;

« mais par un choc en retour inévitable, les deux îles,  
 « une fois colonisées se retourneront vers la grande  
 « île orientale. C'est à Madagascar en l'absence de cul-  
 « tures vivrières et par l'intermédiaire d'Agents Officiels  
 « entretenus dans l'île et notamment à Foulpointe et à  
 « Tamatave qu'elles se fournissaient de bœufs, de riz  
 « et surtout d'esclaves.

« Déjà Decaen qui eut sur notre avenir en Océan  
 « Indien des vues presque prophétiques songeait à colo-  
 « niser Madagascar avec des colons venus de Bourbon  
 « et de l'île de France. Ceût été une sorte d'invasion  
 « à rebours.

« Il avait noué dans ce but des négociations avec  
 « certains chefs indigènes. Il faut aussi, à ce sujet, in-  
 « voquer le souvenir de grands commerçants bourbon-  
 « nais, notamment des Rontaunay dont les établis-  
 « sements avaient créé entre les trois îles un mouvement  
 « d'échanges très actifs qui fut un des facteurs les plus  
 « importants de notre influence à Madagascar. La gran-  
 « de île était donc pour les deux Mascareignes son  
 « magasin, où elles allaient chercher des vivres et la  
 « main-d'œuvre qui leur manquaient.

« Et de fait, dès 1801 les Mascareignes favorisaient vers  
 « la grande île l'exode d'une partie de leurs habitants ».  
 (Guy — Conférence à l'École Coloniale le 12 Déc. 1913 —  
 sur les relations de l'île Maurice avec Madagascar et La  
 Réunion).

Ainsi donc, c'est bien d'abord de Madagascar qu'on  
 émigra à La Réunion, alors « terre de Chanaan ». Tant  
 que celle-ci restera telle, on ne pensera pas à revenir  
 à la Grande île ; on s'y refusera même, malgré les  
 plus alléchantes promesses. On se bornera à s'y ap-  
 provisionner en riz, en bœufs et en main-d'œuvre. Mais,  
 dès l'âge d'or de Bourbon disparu, on tournera de nou-  
 veau les yeux vers Madagascar.

C'est alors que se manifesterà le reflux. Il sera au  
 début, timide et à intervalles lointains de Sylvain Roux  
 à 1885 avec les Robin, Arnoux et de Lastelle de la Maison  
 Rontannay (caféries et sucreries), Lambert et Menou

(sucreries-traite-commerce), Dayot, des Rolland ; Carayon,  
 Gourbeyre, Romain-Desfossés, tous venus de Bourbon  
 ou de Maurice, avec également les nombreux RR. PP.  
 Missionnaires qui précédèrent et suivirent à Tananarive  
 Monseigneur Delannoy, évêque de Saint-Denis-Réunion  
 (1875) (cf R. P. Malzac : Histoire du Royaume Hova).  
 Puis il s'accroîtra aux heures de crise où les mauvai-  
 ses affaires, la crainte d'une déchéance fatale et la poli-  
 tique aussi chasseront de chez eux bien des réunionnais.  
 Il s'établira ensuite d'une façon définitive et continue,  
 sollicité officiellement d'ailleurs et longtemps soutenu  
 en haut lieu.

En même temps que de riches dépôts, il apportera  
 évidemment d'inévitables épaves. En tout cas, il demeu-  
 re incontestable et incontesté qu'il a eu l'heureux effet  
 de faire maintenir les droits de la France à Madagascar,  
 puis de faire bénéficier cette Colonie de l'appoint re-  
 commandé par M. Marcel Dubois, Professeur de Géogra-  
 phie Coloniale en Sorbonne, par Rambaud dans son  
 Histoire Coloniale et par M. le Gouverneur Général  
 Garbit, de planteurs et d'industriels, d'employés et de  
 fonctionnaires à bon marché, sans unité ethnique et  
 psychologique, sans doute, mais en général faits au  
 climat et au milieu, expérimentés, toujours français de  
 cœur, de goût et de tendances : — D'où la rancune,  
 qui fait honneur à nos compatriotes, de l'une des têtes  
 de la V. V. S., (1) qui les avait désignés comme les  
 premiers à exterminer (déposition du Pasteur Rajonson  
 — au dossier judiciaire).

\*\*

### Le reflux

C'est seulement à partir de 1885 que s'établit réelle-  
 ment le courant qui nous occupe. Jusqu'alors en effet,

(1) « Vy Vato Sakelyka » (fer et pierre ramification) : Société  
 Secrète formée entre indigènes contre l'étranger — Poursuivie

seuls quelques négociants et industriels, traitants ou commerçants et des fonctionnaires étaient venus de La Réunion à Madagascar. La plupart n'avaient fait qu'y passer après s'y être enrichis ou ruinés.

Au lendemain, au contraire de l'expédition de l'Amiral Pierre se joignent aux capitalistes, selon l'habituel commencement colonial, toute la catégorie de ceux qui font la vraie prise de possession d'une Colonie, les petits colons, les petits artisans, les détaillants, les ouvriers, bref la petite bourgeoisie et le travailleur manuel inconnus à Madagascar jusqu'alors.

C'est presque uniquement la vieille île Bourbon et l'île Maurice qui alimentent ces classes. Pourquoi ? Tout simplement, parce que Madagascar est aux portes de ces îles, et trop loin de la France où elle n'est d'ailleurs connue que d'un très petit nombre ; parce que La Réunion et Maurice commençaient déjà à subir une courbe économique descendante et parce qu'elles avaient été empoignées par la propagande active faite chez elles en faveur de Madagascar, depuis un demi-siècle.

Dès 1845 et pendant 40 années, les Français influents de La Réunion et de Maurice n'avaient-ils pas insisté pour que le Gouvernement français intervint à Madagascar ? Et quels animateurs ils furent !

En 1845, au Conseil colonial de Bourbon, M. Ruynéau de Saint-Georges s'exprimait comme suit : « La Colonisation de Madagascar nous ouvre une source nouvelle et féconde d'industrie et de commerce. Ici, les propriétés tendent à se concentrer de plus en plus dans un petit nombre de mains ; là des terres vierges et d'une fertilité prodigieuse s'offrent à notre laborieuse activité. Le nombre si considérable de nos prolétaires y trouverait d'abondantes ressources ». Approuvant l'exposé de ce Conseiller, l'Assemblée Coloniale demandait à la Métropole la conquête de Madagascar ajoutant que :

criminellement — plusieurs condamnations aux travaux forcés (Tananarive 1915-16)

« C'était la France elle-même qui l'avait entretenue dans cette pensée et avait encouragé l'expansion vers Madagascar des capitaux et de la population de l'île ». Qu'on se souvienne aussi des campagnes ardentes, des polémiques, des adresses au Gouvernement de la République, des interpellations qui depuis cette date, jusqu'à 1895, émanèrent continuellement des conseils locaux et de la représentation parlementaire réunionnaise. En même temps les créoles de Bourbon comme ceux de Maurice, de descendance française, étaient poussés avec tenacité vers Madagascar : Aux hommes de bonne volonté on promettait honneurs, emplois, concessions et mille autres choses qui pouvaient leur manquer au pays natal. Des crédits pour l'émigration étaient même votés et mis à leur disposition.

Aussi, est-ce avec enthousiasme qu'ils participèrent à la campagne de 1885. La conséquence, était inévitable ; le drapeau français définitivement planté dans la grande île, de nombreux Réunionnais et Mauriciens se fixèrent à Antsirane, dans la région de Mahanoro, de l'Invondro, à Nossi-Bé, à Fort-Dauphin et à Tuléar. En même temps que la Graineterie française embauchait pour Antongombato et Antsirane, des centaines d'ouvriers et d'employés originaires de ces îles, des plantations de vanilliers, de caféiers, de cannes à sucre, de girofliers étaient reprises ou entreprises sur tous ces points. Venus à Madagascar pour la France, soit sur son ordre, soit sur des promesses, ces hommes se mirent courageusement au travail.

Mais hélas ! il y eut peu d'élus. Non pas que leur travail fut sans valeur, mais plusieurs ne renoncèrent pas à la douceur du labeur intermittent auquel ils étaient habitués chez eux, et tous se heurtèrent à la fois à bien de mauvaises volontés et à des difficultés de toutes sortes, déçus de plus dans leurs espérances dont on les avait bercés. Ils avaient connu eux aussi les idéalizations de la guerre ; ils connurent l'amère et sévère réalité et les lâches abandons !... Ils se trouvèrent sans grands moyens, sans aide, sans même de secours médicaux. Le succès était difficile sinon impossible. (cf. Louis Brunet.)

Les énergiques tinrent bon quand même et 1895 trou-

tant, à certains qui se croient fort avertis « de omnire politica et quibusdam aliis... » et ils demandent qu'on y coupe court dans le plus bref délai. Ils oublient que La Réunion fut longtemps l'infirmerie de Madagascar et perdit beaucoup de sa salubrité grâce à Madagascar.

Ils ignorent sans doute que La Réunion eut à se plaindre jadis du « nombre de plus en plus grand des malades de Madagascar qui débarquaient chez elles car ils « étaient la plupart du temps des bras inutiles... » (cf : de Vilars : Madagascar 1638-1894) et qu'elle leur donna asile quand même.

Pour nous, la question qui se pose est plutôt d'organiser et d'essayer de tirer parti de ces derniers venus, qui ne font souvent comme nous l'avons exposé précédemment que rentrer au berceau de leurs ancêtres. C'est ce que nous tentons par nos Sociétés de Secours Mutuels.



# TABLE DES MATIÈRES

---

## PREMIÈRE PARTIE

	Pages
Arrêté portant création de l'Académie. . .	III
Membres Titulaires de l'Académie au 31 Décembre 1923. . . . .	VI
— Associés de l'Académie au 31 Décembre 1923. . . . .	IX
— Honoraires de l'Académie au 31 Décembre 1923 . . . . .	XII
— Correspondants de l'Académie au 31 Décembre 1923 . . . . .	XIV

	Pages
Procès-Verbal de la séance du Jeudi 5 Avril 1923. . . . .	XVIII
— de la séance du Jeudi 12 Avril 1923. . . . .	XIX
— de la séance du Jeudi 3 Mai 1923. . . . .	XX
— de la séance du Jeudi 7 Juin 1923. . . . .	XXII
— de la séance du 25 Juillet 1923. . . . .	XXIV
— de la séance du 11 Septembre 1923. . . . .	XXV
— de la séance du Jeudi 4 Octobre 1923. . . . .	XXVI
— de la séance du Jeudi 8 Novembre 1923. . . . .	XXVII
— de la séance du Jeudi 6 Décembre 1923. . . . .	XXX

## DEUXIÈME PARTIE

	Pages
Etude historique du régime du commerce extérieur et de l'organisation douanière à l'île de La Réunion par M. HENRI GERARD (Suite et fin). . . . .	5
Compte-rendu de la séance publique du 7 Juin 1923 (Réception de M. Joly). . . . .	57
Allocution de M. MÉZIAIRE GUIGNARD à la séance publique du 7 Juin 1923. . . . .	59
— de M. RAPHAEL BARQUISSAU à la séance publique du 7 Juin 1923. . . . .	65
Discours de M. MÉZIAIRE GUIGNARD à la séance publique du 25 Juillet 1923 (Réception de M. le Sénateur Jules Auber). . . . .	69
Note sur le coût de la vie à La Réunion depuis 1914 par M. HENRI GERARD . . . . .	77

	Pages
Bals, poèmes inédits par M. RAPHAEL BARQUISSAU. . . . .	113
La décoration de M. MÉZIAIRE GUIGNARD. .	115
Discours de M. THÉOPHILE GAUTIER, Proviseur du Lycée, Chef du Service de l'Ins- truction publique au Vin d'honneur offert par le personnel du Lycée Leconte de Lisle à M. MÉZIAIRE GUIGNARD. . . . .	117
— prononcé par M. HIPPOLYTE FOUCQUE au Vin d'honneur offert à M. MÉZIAIRE GUIGNARD au Lycée Le- conte de Lisle. . . . .	123
— de M. RAPHAEL BARQUISSAU au Vin d'honneur offert à M. MÉZIAIRE GUIGNARD, à l'Hôtel de Ville de St- Denis. . . . .	129

	Pages
Réponses de M. MÉZIAIRE GUIGNARD aux dif- férents toasts des Vins d'honneur du Lycée et de l'Hôtel de Ville. . . . .	137
Compte-rendu de la séance publique du 11 Septembre 1923 (Réception de M. le professeur Moureu) . . . . .	143
Allocution de M. MÉZIAIRE GUIGNARD à la séance publique du 11 Septembre 1923. . . . .	145
— de M. RAPHAEL BARQUISSAU à la séance publique du 11 Septembre 1923. . . . .	149
La science dans la Guerre et dans la Paix (analyse de la conférence du pro- fesseur Ch. Moureu à la séance pu- blique du 11 Septembre 1923) . . . . .	153

## Pages

Allégation de M. TH. GAUTIER, Proviseur du Lycée Leconte de Lisle à l'occasion de la visite faite au Lycée le 15 Septembre 1923 par M. le professeur Moureu. . . . .	165.
Discours prononcé par M. JULES PALANT le 11 Novembre 1923 à l'inauguration de la plaque commémorative du Maréchal Galliéni. . . . .	167
Note sur le climat du Brûlé de Saint-Denis par M. MARCEL RIGOTARD. . . . .	183
Pourquoi tant de Réunionnais à Madagascar ? par M. CHARLES FOUCQUE. . . . .	197

